

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Assemblée générale ordinaire du 6 Juillet 2021

SA HYDRO-EXPLOITATIONS

9, avenue Bugeaud
75 116 PARIS

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Hydro Exploitations,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HYDRO-EXPLOITATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations et créances rattachées, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit respectivement à 5 283 K€ et 152 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à analyser les documents comptables et juridiques relatifs à ces immobilisations financières.

Nous avons également vérifié les modalités de l'apport partiel d'actif de la centrale hydro-électrique Campagne-sur-Aude, comme indiqué au paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bayonne, le 22 Juin 2021

CERAC SAS

Commissaire aux comptes



Emmanuelle Roux

Présidente

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 031	1 031	0	255	254	99.87
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	26 976	1	26 977	55 682	28 705	51.55
	Constructions	465 153	405 810	59 343	729 682	670 339	91.87
	Installations techniques, matériel et outillage	1 741 677	1 008 500	733 177	970 195	237 018	24.43
	Autres immobilisations corporelles	41 621	38 973	2 648	27 047	24 399	90.21
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 282 974		5 282 974	5 217 287	65 687	1.26	
Créances rattachées à des participations	151 770		151 770	151 980	210	0.14	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières				15 000	15 000	100.00	
	Total II	7 711 202	1 454 312	6 256 890	7 167 128	910 239	12.70
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	96 850		96 850	162 012	65 161	40.22
	Autres créances	428 821		428 821	161 989	266 832	164.72
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 699 722		1 699 722	1 688 121	11 601	0.69	
Charges constatées d'avance (3)	736		736	564	172	30.51	
	Total III	2 226 129		2 226 129	2 012 686	213 444	10.60
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 937 331	1 454 312	8 483 019	9 179 814	696 795	7.59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 968 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 968 000		1 968 000			
	Réserves						
	Réserve légale	193 100		193 100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 030 493		1 030 493			
	Report à nouveau	421 605		448 105	26 500	5.91	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	25 009		26 500	51 509	194.37	
	Subventions d'investissement			500 167	500 167	100.00	
	Provisions réglementées	164 222		175 410	11 188	6.38	
Total I	5 710 921		6 197 267	486 346	7.85		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	640 905		737 209	96 304	13.06	
	Total II	640 905		737 209	96 304	13.06	
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	75 556		88 666	13 110	14.79	
	Total III	75 556		88 666	13 110	14.79	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	431 793		871 178	439 384	50.44	
	Concours bancaires courants	70 318			70 318		
	Emprunts et dettes financières diverses	994 659		1 045 289	50 631	4.84	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	475 588		164 014	311 575	189.97		
Dettes fiscales et sociales	83 279		76 181	7 098	9.32		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			10	10	100.00		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 055 637		2 156 672	101 035	4.68	
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 483 019		9 179 814	696 795	7.59	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

966 786

685 151

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	749 850		749 850	793 636	43 786	5.52
Production vendue de services	9 064		9 064	60 656	51 592	85.06
Chiffre d'affaires NET	758 914		758 914	854 292	95 378	11.16
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 310	1 860	4 450	239.19
Autres produits			96 356	424	95 932	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			861 580	856 576	5 004	0.58
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			375 415	444 781	69 366	15.60
Impôts, taxes et versements assimilés			30 517	54 183	23 666	43.68
Salaires et traitements			54 800	126 278	71 478	56.60
Charges sociales			17 492	44 730	27 238	60.89
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			121 982	195 728	73 746	37.68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			361	1 181	820	69.43
Autres charges			262 475	82 704	179 770	217.36
Total des Charges d'exploitation (II)			863 042	949 586	86 544	9.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 462	93 010	91 548	98.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

12 852

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 710	9 112	5 598	61.44
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	14 710	9 112	5 598	61.44
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	26 158	29 508	3 350	11.35
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	26 158	29 508	3 350	11.35
2. Résultat financier (V-VI)	11 448	20 396	8 947	43.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	12 910	113 406	100 496	88.62
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 852		12 852	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	866 980	29 000	837 980	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	72 380	73 455	1 075	1.46
Total VII	952 212	102 455	849 757	829.40
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	852 480		852 480	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	71 153	84 191	13 038	15.49
Total VIII	923 633	84 191	839 441	997.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	28 579	18 264	10 315	56.48
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 340	68 642	59 302	86.39
Total des produits (I+III+V+VII)	1 828 502	968 143	860 359	88.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 803 493	994 643	808 850	81.32
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	25 009	26 500	51 509	194.37

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

6 895 12 382

8 048 9 002

SAS SYGNATURES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 483 018.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 758 914.08 Euros et dégageant un bénéfice de 25 008.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La centrale hydro-électrique de CAMPAGNE SUR AUDE a fait l'objet d'un apport partiel d'actif en date du 30 juin 2020, à effet au 1er novembre 2020.

Les éléments d'actif apportés ont été évalués à 944 170€ et le passif pris en charge à 888 483€. En conséquence, le montant de l'actif net apporté s'élève à 55 687€.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. L'émergence de la COVID19 et l'ensemble des décisions gouvernementales prises à compter du 16/03/2020 telles que les périodes de confinement national, ont impacté l'organisation de la société. Cependant cela n'a pas eu un impact significatif majeur sur les états financiers clos au 31/12/2020.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

En tout état de cause, à la date de l'arrêté des comptes, la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Des honoraires de développement ont été facturés sur la période et ont été comptabilisés en charges.

La société est fiscalement intégrée.

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2012, la société HYDRO EXPLOITATION est tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale HYDRO EXPLOITATION / SAS Hydro Electrique de Saint Aventin / SAS Cerbere / SAS Société d'Electricité de Guyenne et de Gascogne.

La société mère est seule redevable de l'impôt.

A ce titre, le montant total d'impôt du groupe provisionné dans les comptes est de 87 521€

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 031		
Terrains	43 218		
Constructions sur sol propre	1 341 950		
Installations générales agencements aménagements des constructions	240 528		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 449 156		12 504
Installations générales agencements aménagements divers	62 410		
Matériel de transport	6 843		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 026		
Emballages récupérables et divers	3 245		1 242
TOTAL	4 149 376		13 746
TOTAL GENERAL	4 150 407		13 746

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 031	1 031
Terrains		41 498	1 720	1 720
Constructions sur sol propre		1 104 895	237 055	237 055
Installations générales agencements aménagements constr.		12 430	228 098	228 098
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		719 984	1 741 677	1 741 677
Installations générales agencements aménagements divers		34 145	28 265	28 265
Matériel de transport			6 843	6 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 026	2 026
Emballages récupérables et divers			4 487	4 487
	TOTAL	1 912 951	2 250 171	2 250 171
	TOTAL GENERAL	1 912 951	2 251 202	2 251 202

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	777	254	1 031
Terrains	12 793	1 966	14 759	
Constructions sur sol propre	672 107	25 337	474 491	222 953
Installations générales agencements aménagements constr.	180 677	14 598	12 430	182 846
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 478 972	76 116	546 577	1 008 511
Installations générales agencements aménagements divers	38 867	1 612	12 214	28 265
Matériel de transport	3 837	1 369		5 206
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 530	496		2 026
Emballages récupérables et divers	3 245	233		3 478
	TOTAL	2 392 028	1 121 727	1 453 284
	TOTAL GENERAL	2 392 804	1 121 982	1 454 315

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	254			
Terrains	1 966				
Constructions sur sol propre	25 337				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 598			261	
Instal.techniques matériel outillage indus.	76 116			312	7 582
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 612				
Matériel de transport	1 369				
Matériel de bureau informatique mobilier	496				
Emballages récupérables et divers	233				
	TOTAL	121 727		573	7 582
	TOTAL GENERAL	121 982		573	7 582

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	175 410	573	8 712	3 049	164 222
TOTAL	175 410	573	8 712	3 049	164 222

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	4 999	361		384	4 976
Gros entretien et grandes révisions	83 667	70 580	63 667	20 000	70 580
TOTAL	88 666	70 941	63 667	20 384	75 556
TOTAL GENERAL	264 076	71 514	72 379	23 433	239 778
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		361 71 153			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	151 770		151 770
Autres créances clients	96 850	96 850	
Personnel et comptes rattachés	17	17	
Taxe sur la valeur ajoutée	58 711	58 711	
Divers état et autres collectivités publiques	52 780	52 780	
Groupe et associés	317 123	317 123	
Débiteurs divers	190	190	
Charges constatées d'avance	736	736	
TOTAL	678 177	526 407	151 770

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	71 049	71 049		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	431 063	32 260	134 493	264 310
Emprunts et dettes financières divers	690 048	0	690 048	
Fournisseurs et comptes rattachés	475 588	475 588		
Personnel et comptes rattachés	17 490	17 490		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 201	11 201		
Impôts sur les bénéfices	52 537	52 537		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 078	1 078		
Autres impôts taxes et assimilés	973	973		
Groupe et associés	304 611	304 611		
TOTAL	2 055 637	966 786	824 541	264 310
Emprunts remboursés en cours d'exercice	75 673			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	16.0000	123 000			123 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	1 770
Autres créances	52 797
Total	54 567

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 31
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 353
Dettes fiscales et sociales	23 881
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 048
Total	227 012

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	736
Total	736

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		431 063
Nantissement	431 063	
Total (1)		431 063

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				34 608	34 608
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				633	633
- dotations de l'exercice				11 536	11 536
Total				12 169	12 169
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				12 382	12 382
- exercice				6 895	6 895
Total				19 277	19 277
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 895	6 895
- entre 1 et 5 ans				1 149	1 149
Total				8 044	8 044
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				3 461	3 461
Total				3 461	3 461

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Ils ont été provisionnés au titre de l'exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	419
45 à 54 ans	11 à 20 ans	4 557
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		4 976

Hypothèses de calculs retenues

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et leur base de détermination est la suivante à la date de clôture :

- Taux d'actualisation : 0,34%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1%
- Turn over : Faible
- Taux de charges sociales patronales : 35%

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TPRV 93.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			4 976

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- CERBERE	96 059	100.00	54 827
- STE HYDRO-ELECTRIQUE DE ST AVENT	384 515	100.00	41 067
- STE D'ELECTRICITE DE GUYENNE ET	1 623 255	100.00	207 875
- GASCOGNE			
- CAMPAGNE SUR AUDE	456 398	100	82 898
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			